



Communiqué de presse

Evry (Genopole), le 17 octobre 2016

# Trois sociétés innovantes choisissent Genopole

**Trois sociétés innovantes, viennent de s'installer au sein de l'écosystème du biocluster Genopole pour poursuivre leur R&D dans les secteurs biotechnologiques de la santé humaine, animale et de l'alimentation piscicole.**

- Enalees développe des tests ADN pour identifier rapidement les maladies infectieuses des animaux
- Innovafeed répond à la problématique de l'alimentation des poissons d'élevage
- AB Science teste sa molécule phare comme immunothérapie anti-cancéreuse

## Enalees développe des tests ADN pour identifier rapidement les maladies infectieuses des animaux

Enalees a installé, au mois d'août, ses premiers bureaux et laboratoires (L1/L2) à Genopole dans le [Bâtiment 7](#), nouvel espace immobilier du biocluster. La jeune société met au point et commercialise des tests de diagnostic moléculaire de nouvelle génération capables d'identifier l'ADN ou l'ARN de virus, bactéries ou parasites responsables de maladies infectieuses chez les animaux. Directement utilisables par les vétérinaires, ces tests, simples, fiables et peu onéreux, répondent à un besoin crucial : pouvoir identifier au plus vite la maladie de l'animal pour mieux la traiter. Les vétérinaires évitent ainsi les risques d'un traitement en aveugle ou l'attente de plusieurs jours de résultats d'analyses envoyées au laboratoire. Enalees ciblera dans un premier temps le marché des animaux de loisirs estimés à 63 millions d'animaux en France. Il n'est donc pas étonnant que les investisseurs aient vite accordé leur confiance à Enalees, portée par un trio solide : Laurent Thiery, président et Mickaël de Graaff, directeur général des opérations, titulaires tous deux d'un doctorat en biologie moléculaire, et Frédérique Borowiec, directrice générale finance et administratif, avocate.

En six mois, Enalees a réussi une levée de capitaux et de fonds de 820 000 € auprès de business angels, de Scientipôle et de la BPI, lui permettant de financer ses deux premières années de développement. L'inauguration des locaux a eu lieu le 23 septembre 2016 et les projets R&D ont démarré depuis quelques mois. La commercialisation des premiers produits est anticipée début 2017.

## La solution d'Innovafeed pour l'alimentation des poissons d'élevage

InnovaFeed a intégré cet été de nouveaux laboratoires de recherche pour y poursuivre ses programmes de R&D en parallèle de son développement industriel. InnovaFeed propose des farines, huiles et bio-actifs d'insectes pour la nutrition animale et pour l'aquaculture en particulier.

Aujourd'hui, les saumons, bars, dorades ou truites... d'élevage sont nourris avec des protéines végétales issues du soja, du blé ou du maïs ainsi qu'avec de petits poissons, pêchés en quantités industrielles en Amérique du sud, dont la quantité s'épuise alors que le marché de la pisciculture poursuit sa croissance de 10% chaque année. InnovaFeed propose une alternative prometteuse : les farines d'insectes permettant de substituer les protéines de poisson et ayant des propriétés antibactériennes. Dans ses laboratoires à Genopole, InnovaFeed va poursuivre ses recherches sur la formulation du substrat d'élevage en intégrant de nouvelles matières premières végétales actuellement non valorisées,

la sélection des souches les plus adaptées et l'identification des bioactifs des produits. InnovaFeed œuvre ainsi au développement d'une filière piscicole de qualité tout en contribuant à réduire le déficit protéique de l'Europe : 70% de nos protéines sont aujourd'hui importées, essentiellement sous forme de tourteaux de soja. Cette filière d'avenir apporte en outre de nouveaux débouchés à l'agriculture en valorisant des coproduits agricoles aujourd'hui peu exploités.

### **AB Science teste sa molécule Matisinib comme immunothérapie anti-cancéreuse**

La société pharmaceutique AB Science, cotée en Bourse (Euronext Paris), a choisi Genopole comme site d'une nouvelle antenne R&D. AB Science développe des inhibiteurs d'une classe de protéines, les tyrosines kinases, pour bloquer des voies de signalisation cellulaire responsables de pathologies.

Sa molécule phare, le Masitinib, administrée par voie orale, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire en Europe et aux États-Unis et est développée dans douze phases III chez l'homme. Le Masitinib est notamment testé dans les pathologies cancéreuses comme agents chimiothérapeutiques. Lors de ces essais, AB Science a découvert des propriétés immunomodulatrices du Masitinib. C'est précisément sur cet axe prometteur que Deborah Revaud, chef de projet en recherche et développement et Lamya Loussaief, ingénieur en biologie, vont concentrer leur recherche à Genopole. L'effet du Masitinib sur la modulation de l'activité du système immunitaire pourrait permettre de contrecarrer le microenvironnement immunosuppresseur des tumeurs. Ce qui ouvre la perspective de l'utilisation du Masitinib comme immunothérapie anti-cancéreuse, en combinaison avec les immunothérapies existantes, pour potentialiser l'effet clinique chez des patients peu ou pas répondeurs. La première étape d'AB Science est d'étudier l'effet synergique de la combinaison Masitinib / vaccination thérapeutique dans des modèles précliniques in vitro avant de développer des modèles in vivo d'efficacité.

---

Contact Presse :

[anne.rohou@genopole.fr](mailto:anne.rohou@genopole.fr) Tél : 01 60 87 83 10

**A propos de Genopole :** Premier biocluster français dédié à la recherche en génétique et aux biotechnologies appliquées à la santé et à l'environnement, Genopole rassemble 82 entreprises de biotechnologies, 19 laboratoires de recherche, 25 plates-formes technologiques ainsi que des formations universitaires (université d'Evry-Val-d'Essonne). Son objectif : créer et soutenir des entreprises de biotechnologie et le transfert de technologies vers le secteur industriel, favoriser le développement de la recherche en génomique, post-génomique et sciences associées, développer des enseignements de haut niveau dans ces domaines. Genopole est majoritairement financé par l'Etat (16,5%), le Conseil régional d'Ile-de-France (37%) et le Conseil départemental de l'Essonne (28%). [www.genopole.fr](http://www.genopole.fr)